2024

56 - 2024
AVIS AU BARREAU

Projet pilote d'assistance des avocats et avocates de garde

La Société d'aide juridique cherche des avocates et avocats chevronnés, en interne ou du secteur privé, pour épauler les stagiaires en droit et les avocats adjoints et avocates adjointes de garde dans le cadre du programme Brydges. La Société d'aide juridique a créé un projet pilote qui se déroulera après les heures de bureau.

L'avocate ou l'avocat chevronné sera affecté à la file d'attente de supervision (6000) après les heures de bureau et les fins de semaine et devra :

a) répondre aux appels des personnes en détention dans la file d'attente conformément aux politiques de la Société d'aide juridique;

b) fournir de l'assistance, entre autres prendre en charge les appels de personnes en détention lorsque la question implique un décès (meurtre, homicide involontaire, conduite en état d'ébriété ayant causé la mort, etc.) et qu'un stagiaire en droit a d'abord répondu à l'appel;

c) fournir, au besoin, des conseils et de l'aide au stagiaire en droit de garde.

Il y aura deux quarts par semaine :

a) Quart de semaine – Le quart de semaine commence à 16 h 30 le lundi et se termine à 8 h 30 le samedi. La personne ne sera pas tenue de répondre aux appels entre 8 h 30 et 16 h 30 (du lundi au vendredi).

b) Quart de fin de semaine – Le quart de fin de semaine commence à 8 h 30 le samedi et se termine à 8 h 30 le lundi.

Voici la rémunération pour le projet pilote d'assistance des avocats et avocates de garde :

a) 225 $ pour le quart de semaine

b) 300 $ pour le quart de fin de semaine

Si l'avocat ou l'avocate prend en charge un appel où la question concerne un décès, il ou elle pourrait être admissible à accepter un certificat si la personne qui appelle en fait la demande et qu'elle n'a pas déjà de certificat ou de relation professionnelle avec un avocat ou une avocate. Les politiques habituelles concernant les temps de déplacement et le kilométrage s'appliqueront.